PROCES-VERBAL
de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le **samedi 5 Septembre à 10 heures**, les membres de l'association de la Bonne Entente Salloise (la BES) se sont réunis, à la salle Le Cube de Salles d'Aude, en Assemblée Générale Ordinaire (AGO) sur convocation de la Présidente en date du 4 Août 2020.

L'assemblée était présidée par Madame Pascale ROUALLAND, présidente de l'Association. Elle est assistée de la secrétaire de séance, Madame Danielle MICHEL, secrétaire adjointe de l'association, ainsi que des membres du bureau.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci fait apparaître un total de **142 membres** présents ou représentés.

Marie MOISSONNIER et Philippe ESPANOL ont été désignés en qualité de vérificateurs des comptes.

Soit **58 %** des adhérents à jour de cotisation étaient présents ou représentés, la Présidente déclare alors que l'Assemblée Générale Ordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Madame la Présidente excuse Monsieur Jean-Luc Rivel, maire de Salles d'Aude et accueille Madame Fanny Maurel et Monsieur Rémy Cavaillès tous deux maire-adjoints.

Elle continue la séance en rappelant l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- ✓ Rapport moral,
- ✓ Rapport financier
- ✓ Rapport des vérificateurs aux comptes,
- ✓ Élection au CA (1/3 sortant),
- ✓ Budget prévisionnel,
- ✓ Programme prévisionnel des animations,
- ✓ Questions diverses.

PROCES-VERBAL
de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

I. Le rapport moral

Il est présenté par La Présidente de l'Association qui remercie tous les adhérents présents ou représentés et tout particulièrement tous les bénévoles qui ont œuvré pendant l'année pour faire vivre la BES. Elle précise que nous avons été très présents pendant le confinement notamment dans la réalisation de masques et autres manifestations pour la population communale entre autres.

- La gestion de l'association :

Adhérents : Elle indique que l'Association comprend actuellement **245** adhérents dont **56 nouveaux** soit environ 7% d'augmentation et précise leur répartition géographique. Les Sallois représentent **60%** des adhérents.

Communication : La page Facebook de la BES a été très suivie pendant le confinement. Nous avons 326 abonnés. Record de vues : 6.200 sur la publication du 4 avril (fabrication de masques).
Sur le site internet, cette année sur 2 trimestres uniquement, 48 diaporamas et 13 vidéos ont été réalisés.

- Animations de la saison 2019-2020 :

Marianne Espanol fait la rétrospective des animations de la saison 2019/2020.
Danielle Michel présente le comparatif du nombre de participants aux activités par sections 2018/2019 et 2019/2020.

À l'issue des présentations, le **rapport moral est voté à l'unanimité.**

II. Le rapport Financier

Il est présenté par la trésorière Madame Jocelyne Alarcon en quatre tableaux :

- Compte de résultat sur 3 ans (bénéfice final + 421 €)
- Détail des investissements (total : 413 €)
- Détail de la participation de la BES lors des animations (3.075 €)
- Détail des recettes des événements effectués durant l'exercice (1.710 €).

III. Rapport des vérificateurs aux comptes

Les comptes ont été vérifiés point par point par Madame Marie Moissonnier et Monsieur Philippe Espanol en présence de Madame Jocelyne Alarcon et Madame Nadine Beausoleil le 26 juin 2020.
Le rapport des vérificateurs des comptes est lu par Monsieur Philippe Espanol. Il précise la tenue rigoureuse de la comptabilité et la bonne santé financière de l'association et propose que soit donné quitus à la trésorière pour la gestion des comptes de l'exercice 2019-2020.
Le rapport financier est adopté **à l'unanimité.**

PROCES-VERBAL
de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

IV. <u>Election au CA</u> (1/3 sortant)

Le <u>tiers sortant</u> est composé de :
Jean-Paul Chambonnière
Marianne Espanol
Jacqueline Ferrié
Régine Légier
Yves Martin
Harmonie Marty

Yves Martin ne souhaite pas se représenter au CA. Un appel à candidature a été adressé à tous les adhérents par la secrétaire le 24 juin 2020.
Seule Nathalie Couffrant a fait acte de candidature pour faire partie du Conseil d'administration.

Jean-François ROQUES a également démissionné du CA qui est donc maintenant composé de 17 membres.
Monsieur Henri GAVANON a démissionné du poste de Vice-Président mais reste membre du CA

<u>Election du nouveau tiers des membres du CA</u> : les candidats sont

Jean-Paul Chambonnière
Nathalie Couffrant
Marianne Espanol
Jacqueline Ferrié
Régine Légier
Harmonie Marty

L'urne a été ouverte et le dépouillement réalisé. Seuls 7 bulletins présentaient des noms rayés.
Les six candidats sont donc élus à la grande majorité au CA.

<u>Suite à cette élection le CA se réunit puis donne la composition du nouveau bureau :</u>

Présidente	Madame Pascale ROUALLAND
Vice-Présidents	Madame Harmonie MARTY et Monsieur Jean-Paul CHAMBONNIERE
Trésorière	Madame Jocelyne ALARCON
Trésorière Adjointe	Madame Nadine BEAUSOLEIL
Secrétaire	Madame Marianne ESPANOL
Secrétaire Adjointe	Madame Danielle MICHEL

PROCES-VERBAL
de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

V. Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel est présenté par Jocelyne Alarcon.
Année sûrement particulière avec le covid.
La cotisation annuelle est maintenue **à 18 €**

Le budget prévisionnel **est adopté à l'unanimité**

VI. Présentation du programme prévisionnel d'animation

Pascale Roualland présente les projets d'activités pour la prochaine saison 2020-2021.
À retrouver sur le site internet de la BES. Ils seront menés dans le cadre des directives préfectorales ou municipales du moment.

Actuellement, au vu de la situation, les réunions en salles municipales telles que « auberges espagnoles », « Balétis », ne pourront avoir lieu ce trimestre (arrêté municipal), exceptées les 2 conférences programmées pour lesquelles les participants sont assis.

VII. Questions diverses : aucune

Les questions diverses et l'ordre du jour étant épuisés, Monsieur Cavaillès prend la parole pour féliciter le Président et le Conseil d'Administration de la BES sur la qualité et le dynamisme du fonctionnement de notre association et rappeler l'utilisation des salles municipales.

Madame Pascale Roualland, Présidente de la séance, clôture l'assemblée générale ordinaire à 11h00.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion signé par la Présidente de séance et la secrétaire de séance.

A Salles d'Aude, le 11/09/2020

La Présidente de séance
Pascale ROUALLAND

La Secrétaire de séance
Danielle MICHEL